ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/12/2024

Page: 1/1

Date: 26/11/2024

tenue par Madame ALLIO-ROUSSEAU, magistrate-désignée En présence de Madame MICHAULT, Greffière

13 heures 45

01)	DOSSIER N° 2405829	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	re Maintien irrégulier en France depuis le 18/10/2022 sans demande de renouvellement du titre de séjour + OQTF 6 semaines sans délai + Interdiction de ref sur le territoire français pendant une durée de 3 ans - 2° de l'article L 611-1 du CESEDA - Arrêté du préfet de la Vendée du 16/04/2024 - DETENU à la maison d'arrêt de La Roche sur Yon depuis le 6/09/2023 - mandat de dépôt d'une validité de 12 mois	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur Osadiaye	SELARL ORMILLIEN MONEY (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA VENDEE	
02)	DOSSIER N° 2407582	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an - 4° de l'article L 611-1 du CESEDA - Arrêté du préfet de la Loire-Atlantique du 06/05/2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur Tamaz	Maître KHATIFYIAN Levan (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

Arrêté le 26/11/2024 Le président du tribunal

ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/12/2024

Page: 1/1

Date: 26/11/2024

tenue par Madame FRELAUT, magistrate-désignée En présence de Monsieur HUIN, Rapporteur public Madame MICHAULT, Greffière

15 heures 00

01)	DOSSIER N° 2103537	RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT
Titre de l'affaire	Dégrèvement de la Taxes foncières des années 2019 et 2020.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCITHYRA	Royer Andre
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
02)	DOSSIER N° 2114260	RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT
Titre de l'affaire	Révision de la Taxe foncière 2021 pour la résidence principale	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Christophe François Marie	Monsieur . Christophe François Marie
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES	
	PAYS	
	DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	Arrêté le 26/11/2024
		l e président du tribunal

Le président du tribunal

4ème Chambre **ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/12/2024**

Page: 1 / 10

Date: 26/11/2024

tenue sous la présidence de Madame ALLIO-ROUSSEAU, assisté(e) de Madame FRELAUT et Madame BENOIST, Conseillères En présence de Monsieur HUIN, Rapporteur public Madame MICHAULT, Greffière

14 heures 00

DOSSIER N° 2400238	RAPPORTEURE:	Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU	
OQTF 3 mois avec un délai de 30 jours - Arrêté du préfet de la Loire-Atlantique du 9 octobre 2023			
Nom des parties	Représentants	des parties	
Madame Kharfia	Maître POULARE) Emmanuelle	
PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE			
DOSSIER N° 2400335	RAPPORTEURE:	Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU	
Décision du préfet de la Loire-atlantique du 10 mars 2023 portant refus de séjour et obligation de quitter le territoire français avec un délai de départ volontaire de 30 jours.			
Nom des parties	Représentants	des parties	
Madame Aynur	Maître NERAUDA	AU Emmanuelle	
PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE			
DOSSIER N° 2404152	RAPPORTEURE:	Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU	
QQTF 3 mois sans délai + interdiction de retour sur le territoire français pendant une durée d'un an - arrêté du préfet de la Sarthe du 29/02/2024		e d'un an - arrêté du préfet de la Sarthe du 29/02/2024	
Nom des parties	Représentants	des parties	
Madame Sarah	SELARL BENGO	NO	
PREFECTURE DE LA SARTHE			
	OQTF 3 mois avec un délai de 30 jours - Arrêté du préfet de la Loire-A Nom des parties Madame Kharfia PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE DOSSIER N° 2400335 Décision du préfet de la Loire-atlantique du 10 mars 2023 portant refu volontaire de 30 jours. Nom des parties Madame Aynur PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE DOSSIER N° 2404152 OQTF 3 mois sans délai + interdiction de retour sur le territoire françai Nom des parties Madame Sarah	OQTF 3 mois avec un délai de 30 jours - Arrêté du préfet de la Loire-Atlantique du 9 octob Nom des parties Madame Kharfia PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE DOSSIER N° 2400335 RAPPORTEURE: Décision du préfet de la Loire-atlantique du 10 mars 2023 portant refus de séjour et obligat volontaire de 30 jours. Nom des parties Représentants Maûtre NERAUDA PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE DOSSIER N° 2404152 RAPPORTEURE: OQTF 3 mois sans délai + interdiction de retour sur le territoire français pendant une durée Nom des parties Représentants Madame Sarah SELARL BENGO	

LOIRE-ATLANTIQUE

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/12/2024

Page: 2 / 10

Date: 26/11/2024

04)	DOSSIER N° 2404350	RAPPORTEURE:	Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	e OQTF 3 mois avec un délai de 30 jours - arrêté du préfet de Maine-et-Loire du 07/06/2023		
	Nom des parties	Représentants	des parties
emandeur	MadameHifdhoi	Maître LAMY-RA	BU Anne-Pascale (Cour)
fendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE		
)	DOSSIER N° 2404600	RAPPORTEURE:	Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
de l'affaire	OQTF 3 mois avec un délai de 30 jours - arrêté du préfet de Maine-et-	Loire du 26/01/2024	
	Nom des parties	Représentants	des parties
nandeur	MonsieurJosias Prophète	CABINET DGR A	VOCATS (Cour)
endeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE		
i)	DOSSIER N° 2404773	RAPPORTEURE:	Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
re de l'affaire	OQTF 3 mois avec un délai de 30 jours - Arrêté du préfet de la Loire-Atlantique du 16/03/2023		
	Nom des parties	Représentants	des parties
emandeur	Monsieur . Adem	Maître LE ROY A	mandine
éfendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA		

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/12/2024

Page: 3 / 10

Date: 26/11/2024

07)	DOSSIER N° 2001472	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	e Renvoi au titre de l'article R 342-3 du code de justice administrative (connexité) des recours de la société la Mann+Hummel France tendant à l'annulation d'une part de la décision du 5 juillet 2017 de l'administratrice générale des finances publiques (direction des vérifications nationales et internationales) rejetan sa réclamation tendant à la décharge de retenues à la source auxquelles elle a été assujettie au titre des exercices 2011 et 2012 et d'autre part de la décisior du 11 juillet 2017 de l'administratrice générale des finances publiques (direction des vérifications nationales et internationales) rejetant sa réclamation contre un supplément d'impôt sur les sociétés et de cotisations sur la valeur ajoutée des entreprise (CVAE).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	MANN+HUMMEL FRANCE	BRS RODL & PARTNER
Défendeur	MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE	
08)	DOSSIER N° 2013689	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	ffaire Demande de la société Mann+Hummel tendant à la décharge, en droits, majorations, pénalités et intérêts de retard, des rappels d'impôt contribution sociale sur l'impôt sur les sociétés et de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises auxquels elle a été assujettie à l'issu comptabilité dont elle a fait l'objet au titre des exercices clos en 2011 et 2012.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS MANN+HUMMEL FRANCE	BRS RODL & PARTNER
Défendeur	MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE	
09)	DOSSIER N° 2013693	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Renvoi par le président de la section du contentieux du Conseil d'Etat, au titre de l'article R 342-3 du code de justice administrative (connexité), de la requêt de la société Mann+Hummel tendant à la décharge, en droits, majorations, pénalités et intérêts de retard, des rappels d'impôt sur les sociétés, de contribution sociale sur l'impôt sur les sociétés et de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises auxquels elle a été assujettie à l'issue de la vérification de comptabilité dont elle a fait l'objet au titre des exercices clos en 2011 et 2012	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS MANN+HUMMEL FRANCE	BRS RODL & PARTNER
Défendeur	MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE	

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/12/2024

Page: 4 / 10

Date: 26/11/2024

10)	DOSSIER N° 2111458	RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT
Γitre de l'affaire	Naturalisation - Rejet	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Bassam	Maître SAID MOHAMED Said Hassane
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
11)	DOSSIER N° 2111474	RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT
Titre de l'affaire	Naturalisation - Rejet	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Mylène	Maître SAID MOHAMED Said Hassane
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
12)	DOSSIER N° 2112403	RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT
Γitre de l'affaire	NATURALISATION - Décision de rejet se subs	tituant à la décision initiale d'irrecevabilité.
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Fatoumata	Maître ROCHICCIOLI Vanina
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
13)	DOSSIER N° 2113730	RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT
Γitre de l'affaire	Naturalisation : Constestation de la décision refus de la demande de réintégration - Irrecevabilité	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Abdelhalim	SELARL PUBLI-JURIS
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/12/2024

Page: 5 / 10

Date: 26/11/2024

14)	DOSSIER N° 2114373	RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT
Titre de l'affaire	Naturalisation - Décision de rejet de la demande se	substituant à la décision initiale d'irrecevabilité
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Muhammad	Maître GERARD Christophe
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
15)	DOSSIER N° 2108529	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	RENVOI DU TA DE LYON - VISAS INDEMNITAIRE préjudice subi pour refus de délivrance d'un visa lon	: - Demande la condamnation de l'Etat à lui payer une indemnité de 48 000 euros en réparation du g séjour
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Estelle	SELARL BS2A (BESCOU & SABATIER) (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
16)	DOSSIER N° 2108534	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	re RENVOI DU TA DE LYON - VISAS INDEMNITAIRE - Demande la condamnation de l'Etat à lui payer une indemnité de 43 000 euros e préjudice subi pour refus de délivrance d'un visa long séjour à sa fille Estelle ESSIBEN	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame Dorette	SELARL BS2A (BESCOU & SABATIER) (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
17)	DOSSIER N° 2111855	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Recours contre le retrait d'agrément d'assistante ma	aternelle
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Sylvie	Madame . Sylvie

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/12/2024

Page: 6 / 10

Date: 26/11/2024

18)	DOSSIER N° 2102031	RAPPORTEURE:	Madame Laetitia FRELAUT
Titre de l'affaire	e Constestation des propositions de rectification relatives à l'IR + contribution sociale et à la taxe sur la plus-value		axe sur la plus-value
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Madame . Gwendoline	Monsieur . Lionel	
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE		
19)	DOSSIER N° 2103202	RAPPORTEURE:	Madame Laetitia FRELAUT
Titre de l'affaire	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM)		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	SAS ANCENIS DISTRIBUTION	FIDAL NANTES	
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE		
20)	DOSSIER N° 2102007	RAPPORTEURE:	Madame Laetitia FRELAUT
Titre de l'affaire	Impôt sur le revenu 2016, 2017 et 2018 - charges (travaux) déductibles des revenus fonciers - justification des charges déduites et condition tenant à la mise en location de l'immeuble - Nantes		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur et/ou Madame . Julien	Monsieur et/ou M	adame . Julien
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE		

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/12/2024

Page: 7 / 10

Date: 26/11/2024

21)	DOSSIER N° 2202334	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST		
Titre de l'affaire	NATURALISATION - Décision d'ajournement à 2 ans à compter du 08 juin 2021 - Etudiant et revenus insuffisants			
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	Monsieur . Oumar	Maître HERVET Grégoire		
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			
22)	DOSSIER N° 2202387	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST		
Titre de l'affaire	Naturalisation - ajournement à 2 ans à compter du	u 28/05/2021 - comportement au regard des obligations locatives		
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	Monsieur . Amadou Tafsirou	Maître BLANC Michèle		
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			
23)	DOSSIER N° 2205387	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST		
Titre de l'affaire	NATURALISATION - Décision d'ajournement à 2	ans à compter du 14 décembre 2021.		
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	Madame . Hasnia	Maître BOUKHELIFA Hacen		
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			
24)	DOSSIER N° 2205689	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST		
Titre de l'affaire	NATURALISATION - Décisions implicite et préfec	torale d'ajournement de la demande à 2 ans à compter du 07 juin 2021.		
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	Madame . Chaymae	SCP GUIET & COURTHES		
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Défendeur

MINISTERE DE L'INTERIEUR

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/12/2024

Page: 8 / 10

Date: 26/11/2024

25)	DOSSIER N° 2207491	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST		
Titre de l'affaire	Naturalisation - Ajournement à 2 ans à compter d	u 10 septembre 2021 - caractère incomplet de l'insertion professionnelle		
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	Madame . Imen	Maître FENNECH Avichaï		
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			
26)	DOSSIER N° 2212332	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST		
Titre de l'affaire	Renvoi par le tribunal administratif de Toulon - Annulation de la décision du 3 juin 2022 par laquelle le ministre de l'intérieur a rejeté son recours hiérarchique à l'encontre de la décision du 10 septembre 2021 par laquelle le préfet du Var a décidé d'ajourner à deux ans sa demande de naturalisation			
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	Madame. Imen	Maître FENNECH Avichaï		
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			
27)	DOSSIER N° 2207884	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST		
Titre de l'affaire	Naturalisation - Ajournement à 2 ans à compter d	u 1er décembre 2021 - caractère incomplet de l'insertion professionnelle		
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	Monsieur . Abdelhakim	CABINET CEVIZ AVOCATS & CONSEILS		
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			
28)	DOSSIER N° 2208395	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST		
Titre de l'affaire	NATURALISATION - Décision de rejet - conjointe	et enfants mineurs résidant dans le pays d'origine du requérant		
	Nom des parties	Représentants des parties		
Demandeur	Monsieur .Lahcen	Maître DIALLO Mamadou Samba		

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/12/2024

Page: 9 / 10

Date: 26/11/2024

29)	DOSSIER N° 2208012	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST
Titre de l'affaire	Naturalisation - ajournement à 2 ans à compter du 6 octobre 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Bicko	SCP ATLANTIQUE AVOCATS ASSOCIES (SAINT-HERBLAIN)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
30)	DOSSIER N° 2206623	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST
Titre de l'affaire	NATURALISATION - Ajournement à 2 ans à compter du 28 octobre 20	21 - ressources insuffisantes
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Mohamed	Maître BADJI OUALI Chreifa
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
31)	DOSSIER N° 2010341	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST
Fitre de l'affaire	Renvoi par le tribunal administratif de Melun - IR 2014 à 2016 et major Lyssna dont la requérante était associée et gérante	ation de 40% pour manquement délibéré - RCM - Revenus distribués par la société
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Paulette	CABINET BOCHAMP
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
32)	DOSSIER N° 2105325	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST
Γitre de l'affaire	Exonération de la plus-value immobilière (année 2017)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Bruno	SELARL 08H08 (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/12/2024

Page: 10 / 10

Date: 26/11/2024

14 heures 00

33)	DOSSIER N° 2107140	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST
Γitre de l'affaire	Prime d'activité - litige sur indu de 964,26 €	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Manon Nadine	Madame . Manon Nadine
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MAYENNE	
	MINISTRE DE LA SANTE ACCES AUX SOINS SOLIDARITES AUTONOMIE	
34)	DOSSIER N° 2113635	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST
itre de l'affaire	Trop perçu RSA de 1 722,64 € - Indu lié au renouvellement avec eff	et rétroactif de l'AAH perçue par la requérante
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame. Angélique	Maître LECOMTE Anita
Défendeur	DEPARTEMENT DE LA MAYENNE	
Observateur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MAYENNE	

Arrêté le 26/11/2024 Le président du tribunal